

## LE SYNDICAT MIXTE DU PORT DE DIEPPE

### RECRUTE

### 2 AGENTS ELECTRICIENS H/F

REF : SMPD/MAINT/ELEC

#### Missions :

Le Port de Dieppe est géré par un Syndicat Mixte regroupant quatre collectivités : la Région Normandie, le Département de Seine Maritime, la Communauté d'Agglomération Dieppe Maritime et la Ville de Dieppe.

En tant qu'autorité portuaire, le Syndicat Mixte a vocation à gérer et développer le Port de Dieppe dans ses différentes composantes : commerce, transmanche, pêche, plaisance, réparation navale et maintenance pour l'éolien en mer.

A l'initiative du Président de la Région Normandie, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe engage avec le Syndicat Mixte Ports Normands Associés (Caen et Cherbourg) pour le 1er janvier 2019 un processus de fusion des deux structures. Un dispositif de gestion des activités portuaires sur le Port de Dieppe doit être à terme mis en place.

Le SMPD compte aujourd'hui 119 agents dont l'activité est organisée autour de la Direction Générale avec :

- Les fonctions d'exploitation maintenance regroupant les services d'exploitation pour les activités (pêche, plaisance, commerce, Transmanche, réparation navale, exploitation des ponts), et les services de maintenance (84 agents);
- Les fonctions techniques d'appui à l'autorité portuaire regroupant la programmation et conduite d'opérations, d'études techniques et maîtrise d'œuvre, l'informatique, la bathymétrie et le suivi des ouvrages fixes (14 agents);
- Les fonctions administratives d'appui à l'autorité portuaire (y compris direction) regroupant les services pour la réglementation juridique et l'environnement, le patrimoine, les marchés, les finances (21 agents).

Il convient de compléter le service de maintenance par deux agents ayant des compétences en électricité, pour des interventions de dépannage et la réalisation de travaux sur l'ensemble des installations et matériels du port de Dieppe comprenant principalement :

- Les bâtiments
- L'éclairage extérieur
- Les installations techniques (production de glace, tunnel de lavage, poste de relevage...)
- Les ouvrages mobiles (ponts, portes d'écluse)
- Les barrières, portes et portails électriques et automatiques
- Les bornes d'avitaillement en eau et électricité

A cette fin, vous serez chargé, sous l'autorité du chef d'équipe électrique de :

- Assurer le dépannage électrique des installations portuaires (lecture de plans, recherche de panne et réparation),
- Assurer l'entretien et la maintenance électrique des installations (Remplacement de matériels, nettoyage d'armoires, resserrage de bornes, remise au propre et repérage de câblages existants, levées d'observations suite aux visites périodiques),
- Participer aux chantiers électriques (réfection des éclairages, changement de bornes, modifications ou créations d'installations électriques dans les bâtiments, ...).

Les candidatures sont reçues jusqu'au 13 juillet 2018 par lettre motivée avec CV déposée au siège ou par email :

**Monsieur le Président  
Syndicat Mixte  
du Port de Dieppe  
24 quai du carénage  
CS 40213  
76 201 DIEPPE CEDEX**

[syndicatmixte@portdedieppe.fr](mailto:syndicatmixte@portdedieppe.fr)

**Renseignements auprès de  
Madame Christine Rocher,  
responsable des ressources  
humaines au 02 35 06 86 15.  
[www.portdedieppe.fr](http://www.portdedieppe.fr)**

#### Profil

**Agent technique de formation électrique électrotechnique ou automatisme (niveau BAC minimum)**, le candidat devra justifier des aptitudes suivantes :

- Avoir une expérience professionnelle dans le domaine électrique,
- Avoir les habilitations électriques à jour : H0, BR
- Pouvoir travailler en hauteur
- Etre polyvalent
- Etre autonome
- Permis B
- Le CACES nacelle serait un plus

#### **Conditions d'emploi :**

- Emploi à plein temps
- Cycle de travail à horaires fixes
- Poste à pourvoir rapidement

Recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle